

COMMUNIQUÉ ULYSSE SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE : POURQUOI LA DIRECTION GÉNÉRALE SE SENT OBLIGÉE DE COMMUNIQUER ?

La Direction Générale vient de publier sur Ulysse un communiqué concernant le groupe de travail du 11 juillet dernier, dans lequel elle explique que la nouvelle formation serait mieux adaptée à la prise de poste, et que les organisations syndicales se trompent sur leur analyse en affirmant des faits erronés !

La CGT Finances Publiques ne peut s'abstenir de répondre pour rétablir quelques vérités.

► SUR L'ABSENCE DES ORGANISATIONS SYNDICALES AU GT :

Si toutes les organisations syndicales ont refusé de participer à ce Groupe de Travail c'est bien parce que le Directeur de l'ENFiP a annoncé au CTL (de juin donc en amont du GT du 11 juillet) que les travaux documentaires d'écriture des nouvelles scolarités commenceraient le 1^{er} juillet 2017. Ainsi il est facile de comprendre que toutes les observations et objections des OS portées dans le GT d'avril et celles qui allaient être portées le 11 juillet ne seraient absolument pas entendues.

Preuve en est (pour celles et ceux qui avaient encore des doutes) dans le communiqué lui même : « ce projet s'appuie sur des réflexions conduites par l'administration centrale en lien avec les cadres supérieurs du réseau », donc pas avec les représentants des personnels ni les représentants des chargés d'enseignement...

► SUR UNE RÉFORME QUI NE SERAIT PAS « QUASIMENT FINALISÉE PAR L'ENFiP » :

Donc la Direction générale vous explique dans ce communiqué une formation hypothétique, en construction... Ce n'est pas le sentiment premier à la lecture de ce communiqué, des fiches des groupes de travail ou encore dans les notes de cadrages envoyés aux chargés d'enseignement pour le commencement des travaux sur les nouvelles scolarités.

► SUR L'AFFIRMATION DES OS QUI SERAIT ERRONÉE SUR LA DURÉE DE LA FORMATION :

L'administration explique que cette durée serait inchangée puisqu'elle serait de 12 mois comprenant un stage probatoire de 3 mois, sauf qu'aujourd'hui pour les inspecteurs elle est de 18 mois avec un stage non probatoire de 6 mois... 12 au lieu de 18... La CGT Finances Publiques confirme la durée de la formation est bien diminuée !!

► SUR CE QUE LE COMMUNIQUÉ DE LA DG NE DIT PAS :

La Direction Générale dit bien ce qu'elle veut dans ce communiqué, mais elle omet de préciser que cette formation dépend d'un élément primordial : pour être formé à son premier poste dès le mois de janvier, il faut connaître son affectation... Cette formation ne peut être mise en place qu'avec ce qu'a prévu la DG à savoir un mouvement de 1ères affectations sur une liste de postes restés vacants après le mouvement général et au rang de classement au concours !!! Quelque soit l'ancienneté administrative ou du privé, les inspecteurs stagiaires se partageraient les restes du mouvement ...

La DG ne revient pas non plus sur sa décisions de limiter le nombre de passage aux concours et examens professionnels ...

Vous trouverez sur le site [tous les documents](#) de la CGT ou intersyndicaux concernant cette réforme, ainsi que les chiffres de la grève des chargés d'enseignement le 11 juillet dernier.

La CGT Finances Publiques avait pris toute sa part dans les groupes de travail pour la refonte des scolarités fusionnées de 2012, elle refuse aujourd'hui de participer à ce qui est présenté comme une réforme mais qui est de fait un raboutage de la formation associé à la casse des droits et garanties des agents.

Pourquoi la Direction Générale se sent obligée de communiquer ? Pourquoi la Direction Générale prend la peine de mettre en cause les 4 organisations syndicales représentatives dans un communiqué sur Ulysse ?